

Élargissez vos horizons de placement



Tirez parti des avantages d'une répartition de l'actif active et stratégique.

NE METTEZ PAS TOUS VOS ŒUFS DANS LE MÊME PANIER. C'est un conseil qu'on donne couramment aux épargnants. Et pour une bonne raison. Investir dans diverses catégories, comme des actions ou des obligations, peut atténuer le risque si une ou plusieurs d'entre elles font les frais de turbulences sur les marchés. Une telle diversification peut prendre une allure assez complexe; les grandes catégories y sont sous-divisées, par exemple, en actions canadiennes, américaines et internationales de sociétés à petite capitalisation et à grande capitalisation ainsi qu'en obligations de sociétés et d'État canadiennes, américaines et internationales. La répartition active et stratégique de l'actif ajoute cependant une autre dimension importante.

Au lieu de simplement diversifier le portefeuille, cette approche transfère les œufs d'un panier à l'autre selon les occasions du moment sur les marchés financiers. Si la diversification est relativement statique (on choisit combien d'œufs mettre dans chaque panier, puis on n'y touche plus), la répartition de l'actif se révèle, quant à elle, dynamique.

Le principal atout pour les épargnants est bien entendu que cette capacité d'ajuster activement les placements du portefeuille peut réduire le risque et améliorer les rendements sur de longues périodes.

La répartition de l'actif sous la loupe

La répartition active de l'actif gère le risque et le rendement d'un portefeuille en ajustant en permanence sa composition, soit la somme placée dans diverses catégories d'actif, notamment actions, obligations et liquidités. Ces catégories d'actif tendent à être associées à des niveaux de risque et de rendements antérieurs distincts, et à se comporter différemment selon la période du cycle économique.

La répartition de l'actif a pour but de regrouper diverses catégories d'actif de façon à obtenir le meilleur rendement possible tout en minimisant le risque dans divers contextes économiques, sans perdre de vue l'objectif du portefeuille. C'est une mécanique complexe, souvent mieux réussie au moyen d'un portefeuille de répartition de l'actif géré par un expert.

Fonctionnement

En pratique, un portefeuille géré selon une stratégie de répartition active de l'actif peut au départ combiner les mêmes catégories d'actif qu'un portefeuille diversifié. Au fil du temps, toutefois, sa répartition de l'actif changera selon quantité de facteurs, dont l'analyse que fait le gestionnaire de portefeuille des grandes tendances économiques mondiales et la fluctuation du cours des titres de certaines catégories d'actif.

Un portefeuille de répartition de l'actif peut se composer de parts de fonds gérés de manière active et de fonds négociés en bourse (FNB) gérés passivement. Parfois, les fonds communs de placement forment le noyau du portefeuille tandis que les FNB permettent au gestionnaire de saisir, promptement et à un moindre coût, les occasions à court terme ou bien celles que présentent certaines catégories d'actif précises ou non traditionnelles. Jumelant ainsi gestion passive et active, les portefeuilles de répartition de l'actif procurent un niveau de diversification additionnel aux épargnants.

Point important : les portefeuilles de répartition de l'actif gérés de façon professionnelle reposent sur l'expertise d'un gestionnaire de portefeuille. Ce dernier repère les meilleures occasions et détermine si elles peuvent profiter au portefeuille. Autrement dit, il est avisé de mener des recherches à propos de différents gestionnaires de portefeuille afin d'en choisir un au savoir-faire éprouvé, un volet où votre conseiller peut vous être d'une aide précieuse.

Bénéfices à long terme pour les épargnants

La répartition de l'actif permet aux gestionnaires de gérer plus activement les portefeuilles de manière à favoriser le rendement et à diminuer le risque, tout en exploitant une stratégie largement considérée comme une composante clé du succès pour les placements à long terme.

Les retombées ne s'arrêtent pas là : la répartition de l'actif a le pouvoir de rassurer les épargnants à l'égard de leurs placements. En effet, sachant que les gestionnaires professionnels qu'ils ont choisis suivent l'actualité sur les marchés, prêts à réagir à tout moment, ils risquent moins d'être tentés de vendre en cas de creux temporaire et de se retrouver pris à attendre le prochain redressement pour réintégrer les marchés.

Conserver leurs placements aide les épargnants à éviter de vendre à prix faible (après un recul) et d'acheter à prix fort (après une reprise). En ce sens, la répartition de l'actif améliore la discipline de placements que maints conseillers préconisent et aide ainsi les épargnants à garder le cap sur leurs objectifs financiers à court et à long terme puisqu'ils savent que les gestionnaires chevronnés ont les yeux rivés sur la conjoncture et apportent tous les ajustements nécessaires au portefeuille.

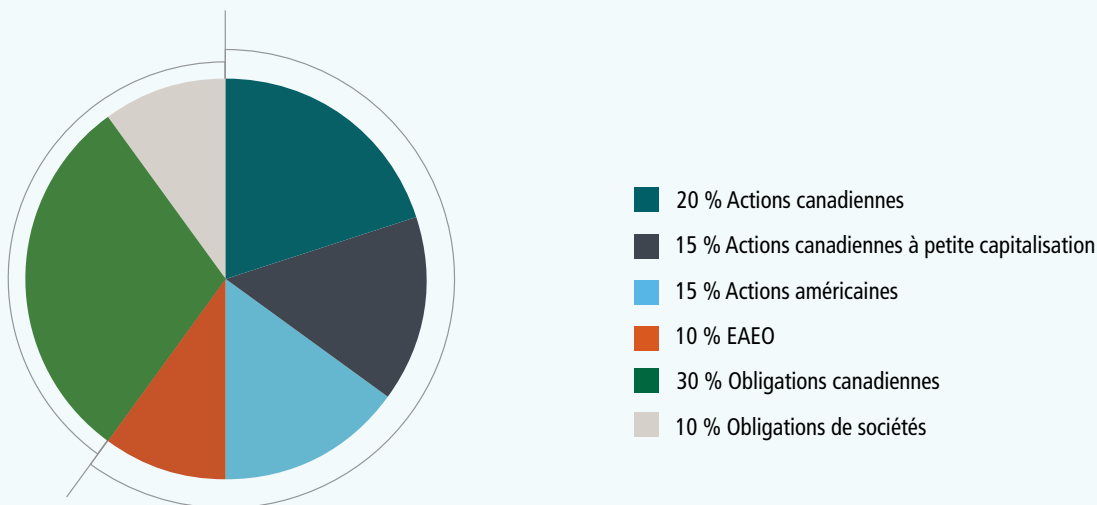
Déterminez si la répartition de l'actif convient à vos besoins

Voyez avec votre conseiller si une répartition de l'actif active et stratégique peut vous aider à atteindre vos objectifs. La pertinence de cette approche dépendra notamment de vos objectifs de placement, de votre tolérance au risque et du moment où vous aurez besoin de votre argent. Cette avenue maximisera potentiellement les avantages que vous pourriez tirer de la diversification, se soldant par un potentiel de rendement supérieur et une meilleure protection contre le risque pour votre portefeuille de placement. ■

DIVERSIFICATION ET RÉPARTITION DE L'ACTIF

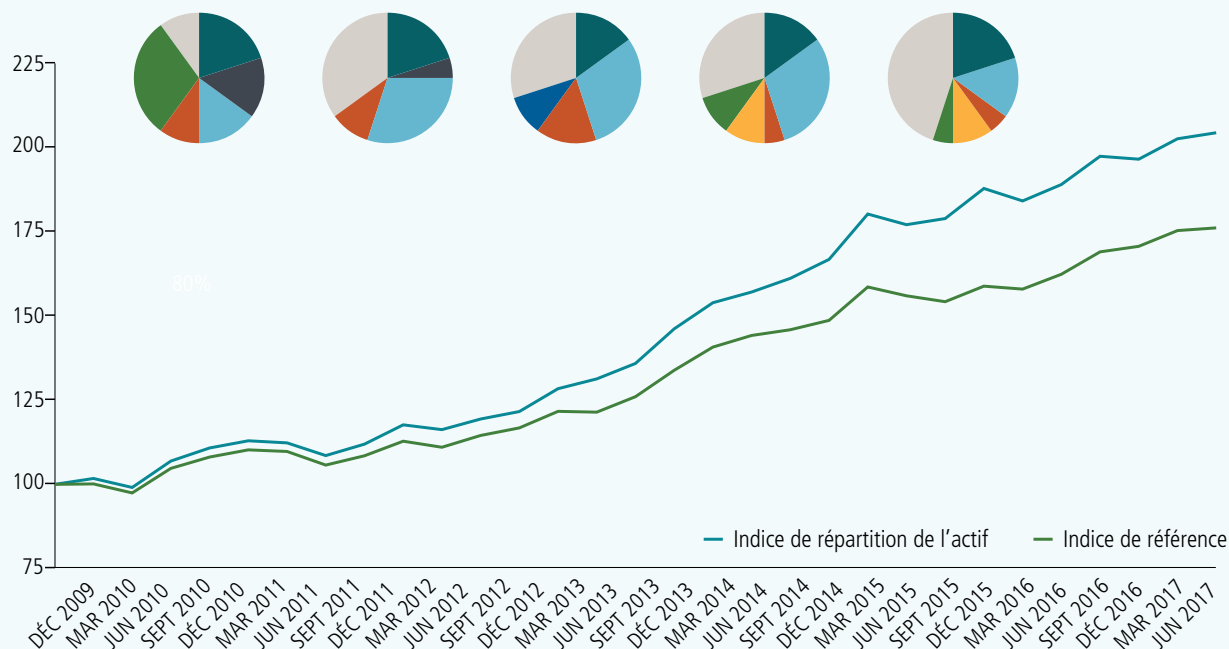
Le diagramme suivant illustre la différence entre un portefeuille diversifié et un qui épouse une stratégie de répartition active de l'actif.

Un portefeuille diversifié pourrait avoir l'air de ceci pendant une période assez longue :



À titre indicatif seulement.

Un portefeuille géré selon une stratégie de répartition de l'actif ressemblerait davantage à ceci :



Source : Gestion d'actifs Manuvie, juin 2017. Rendements en dollars canadiens. L'indice de répartition de l'actif est représenté à 15 % par un Fonds de revenu de dividendes, à 25 % par un Fonds d'actions américaines toutes capitalisations, à 15 % par un Fonds de placement international, à 5 % par une Catégorie d'actions asiatiques, à 10 % par un Fonds tactique de titres de créance américains et à 30 % par un Fonds à revenu stratégique. L'indice de référence est représenté à 20 % par l'indice composé RT S&P/TSX, à 25 % par l'indice RT S&P 500, à 5 % par l'indice RN MSCI EAEO, à 10 % par l'indice MSCI Asie (hors Japon), à 10 % par l'indice U.S. High Yield de Merrill Lynch de la Bank of America et à 30 % par l'indice RT Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Le rendement passé n'est pas garant des rendements futurs. Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future du service de répartition de l'actif ou de la rentabilité du recours à un service de répartition de l'actif. À titre indicatif seulement.



© 2017 Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varie selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK2870F HIVER 2017 AODA

AVEC LES COMPLIMENTS DE :